

Travaux de la Chambre

Comme le député le sait, nous avons déjà discuté de cette question. Si tous les partis sont d'accord pour l'examiner au début de la semaine prochaine, cette mesure sera vraisemblablement mise en délibération mardi prochain, entre 13 et 14 heures.

M. Lewis: Madame le Président, je tiens à remercier le leader parlementaire du gouvernement de sa réponse et à lui signaler que nous examinons le projet de loi C-141. La Chambre doit savoir que nous avons proposé l'amendement à la demande de l'association et en raison de l'intérêt que nous y portons. Je communiquerai de nouveau avec le leader parlementaire du gouvernement quant au jour qui convient le mieux et à la façon dont nous procéderons.

Le leader parlementaire du gouvernement a peut-être omis de signaler une chose. Peut-il nous dire si, oui ou non, le gouvernement a l'intention de proroger la session tout de suite après notre retour? Quel est son plan d'action?

M. Pinard: Madame le Président, je suis un peu surpris de la question que me pose mon honorable collègue, puisqu'il est au courant du nombre de mesures qu'il nous reste à étudier. Je lui ai écrit en janvier. Ce n'est pas parce que nous parvenons à faire adopter certaines mesures législatives à cette époque-ci de l'année que nous sommes satisfaits de l'évolution des choses. Il y a d'autres projets de loi rendus à l'étape du rapport que nous aimerions mettre aux voix avant de proroger la session. Après notre réunion de la semaine prochaine, je pourrai mieux indiquer quels seront les travaux de la Chambre à notre retour.

● (1510)

M. McRae: Madame le Président, je voudrais poser une question au leader du gouvernement. Il y a quelque temps, la Chambre a débattu l'idée de tenir un débat sur le désarmement. Quelques députés ont aussi demandé qu'il y en ait un sur l'Amérique latine, plus précisément l'Amérique centrale et, en particulier, le Salvador, cette question étant reliée à la première. Je me demande si les partis ont songé à renoncer chacun à une journée qui leur est consacrée, tant l'opposition que le gouvernement, pour qu'après le congé de Pâques nous puissions avoir un débat sur toute cette question?

M. Pinard: Madame le Président, le député propose que le gouvernement renonce à une journée. Chacun sait, ou devrait savoir, qu'à notre retour, il y aura entre le 11 avril et le 30 juin 57 jours de séance dont il faut retrancher les 13 journées d'opposition ainsi que 12 mercredis consacrés aux mesures d'initiative parlementaire. Vraisemblablement, nous aurons aussi un budget; nous devons supprimer les six jours réservés à son étude. Il serait très difficile, par conséquent, puisque le gouvernement ne disposera plus que de 26 jours...

M. Baker (Nepean-Carleton): Il fallait s'y attendre.

M. Pinard: ... de songer à consacrer une journée à autre chose qu'aux affaires du gouvernement. Mon collègue mentionne encore huit jours, dans l'éventualité d'un discours du trône. Nous n'aurions plus alors que 18 jours avant la fin de juin pour traiter des affaires du gouvernement.

Telle est la réalité. Si nous tenons à démontrer le bien-fondé de la réforme parlementaire qui est à l'essai, nous devons

prouver que notre institution peut être plus efficace et plus productive. Je fais appel à la bonne volonté de mes collègues des deux côtés de la Chambre...

M. Epp: Vous l'avez.

M. Pinard: ... pour qu'ils manifestent clairement leur appui à l'égard de la réforme parlementaire. Aussi j'espère que ce message sera compris dans l'esprit où il aura été donné.

Toutefois, en ce qui concerne le débat sur la question soulevée par le député, j'estime qu'au cours des 13 journées qui lui sont réservées, l'opposition aura suffisamment l'occasion d'aborder le sujet. Mais pour lui faciliter les choses, j'examinerai la possibilité de lui accorder deux jours de suite peu après le congé de Pâques.

M. Lewis: Madame le Président, je puis donner au gouvernement l'assurance que la bonne volonté ne fait jamais défaut chez les députés de l'opposition mais qu'elle ne va pas jusqu'à faire don à un député ministériel d'une des journées qui lui sont réservées.

M. Deans: La question n'est pas de faire don de quoi que ce soit au député qui a abordé le sujet, mais bien de reconnaître l'importance du dossier. J'en ai d'ailleurs discuté avec le leader du gouvernement à la Chambre au cours de l'entretien que nous avons eu il y a quelques semaines.

Des voix: Oh, oh!

M. Deans: Je trouve intéressant que les conservateurs ne montrent guère d'empressement à discuter de cette question, mais cela ne devrait pas poser de problème. S'il y a moyen de prévoir un débat valable sur des sujets d'importance comme celui-ci, nous envisagerons très sérieusement cette possibilité.

M. Anguish: Madame le Président, je voudrais proposer en quelque sorte un compromis au président du Conseil privé. Il se rappellera sans doute, puisque j'ai communiqué avec lui à ce sujet, que le projet de loi d'initiative parlementaire que j'entends proposer portera sur l'interdiction des armes nucléaires en territoire canadien. Je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre s'il ne serait pas possible, étant donné que mercredi prochain est réservé aux travaux d'initiative parlementaire, de faire passer mon projet de loi...

Des voix: Non, non!

M. Anguish: ... à la place de l'intervention que devait faire un autre député néo-démocrate, lequel a consenti à ce changement. La question est en effet d'une certaine urgence. En fait, non seulement cette question a un caractère général d'urgence, mais elle constitue également un sujet de préoccupation à l'intérieur même de la Chambre.

Nous savons en effet qu'une jeune femme nommée Karen Harrison observe le jeûne à la tribune de la Chambre depuis passablement de temps. Elle affirme qu'elle ne le rompra pas tant qu'on ne se sera pas engagé à tenir un débat sur cette question à la Chambre des communes. Le leader du gouvernement à la Chambre songera-t-il donc à obtenir le consentement des députés de son parti pour discuter mercredi de mon projet de loi d'initiative privée au lieu de celui de l'autre député du NPD? Il s'agit d'une question très importante.